

Où en est Ségolène Royal avec les OGM ?

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/01/2007

Au sein de Parti Socialiste, Ségolène Royal incarne la mouvance la plus réservée vis-à-vis des plantes génétiquement modifiées (PGM) en champs. En tant que Présidente de Région, elle a fait voter une délibération d'opposition aux PGM, mais sans réelles traductions concrètes sur le terrain, si ce n'est la mise en place d'un groupe de travail sur les filières sans OGM dans l'alimentation animale. Or, ce groupe, qui mobilise les coopératives, l'Inra, le service agriculture de la Région, Vigilance OGM et le réseau IMPACT, produit peu de résultats, car selon l'un des animateurs de Vigilance OGM, "le service agriculture se trouve en porte-à-faux avec une profession agricole qu'il souhaite ménager et l'Inra tient un discours sur les OGM plus proche de celui de Biogemma que d'un organisme public indépendant".

Devenue la candidate du PS à l'élection présidentielle, Ségolène Royal a exprimé à nouveau son opposition aux PGM. A Lens, le 16 septembre 2006, elle promet, si elle est élue, "un moratoire sur les condamnations liées aux OGM".

Pour Christophe Terrain (AGPM), il est inadmissible qu'une candidate à la Présidentielle demande l'amnistie pour les Faucheurs qu'il considère, lui, comme des vandales. Dans sa réponse, le 29 septembre 2006, Ségolène Royal semble nuancer ses propos. Mais qu'a-t-elle dit exactement ? Inf'OGM a demandé à plusieurs reprises une copie de cette lettre au PS, en vain.

L'agence de presse Agra Presse (Agrafil, 8 décembre 2006) qui s'est procurée cette réponse, note que Ségolène Royal "estime « qu'une mesure de clémence serait justifiée » pour les faucheurs volontaires « dans le cadre d'une nouvelle discussion nationale pour remettre les choses à plat » au sujet des OGM. « Je ne les approuve pas », précise-t-elle toutefois dans sa lettre. Elle appelle de ses vœux « une meilleure information des citoyens » et « des débats contradictoires plus poussés » sans lesquels « le risque de certaines réactions, peut-être minoritaires mais d'autant plus fortes » face aux essais en plein champ est évident".

Lors d'une autre intervention, dans l'Allier, le 24 janvier, Ségolène Royal a défendu l'idée d'un moratoire sur les OGM en France. Une question concrète se pose alors : sachant que les semis de maïs Bt auront lieu avant les élections, que fera-t-elle des champs transgéniques si elle est élue ? Ordonnera-t-elle leur destruction, moyennant indemnisation ? Acceptera-t-elle ces champs pour un an, hypothéquant encore plus la possibilité d'arrêter les cultures transgéniques ? En effet, 50 000 hectares de maïs GM sont annoncés par la coopérative Euralis.

A l'heure actuelle, et malgré plusieurs relances, le PS n'a toujours pas répondu à nos questions. Nous attendons aussi les réactions des autres candidats. A suivre...